



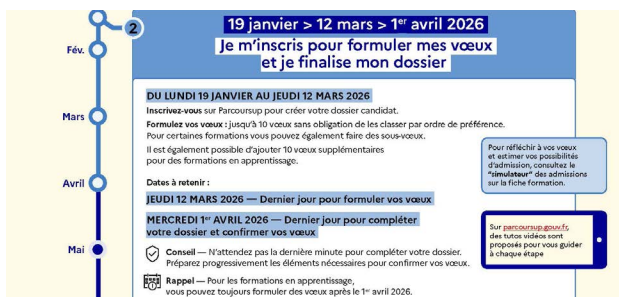
Cette newsletter apporte de l'information sur l'enseignement supérieur à destination des acteurs de l'orientation qui interviennent auprès des lycéennes et des lycéens de notre région.

## A la une



### ► Dates Parcoursup

La date limite de confirmation des vœux est le 1er avril 2026. Jusqu'à cette date, il est possible de compléter le dossier Parcoursup



### ► Dossier Social Étudiant

Créer son dossier social étudiant (DSE)

Du 2 Mars au 31 Mai 2026 sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Pour les bourses d'études sur critères sociaux, les demandes de logement étudiant...

### Actualités à la une

- Dates Parcoursup
- Dossier Social Étudiant

### Les lieux d'accueil

**Focus :** Dates et modalités des concours  
• Les formations des métiers de l'enseignement en Normandie

**Le saviez-vous ?** L'aide à la mobilité Parcoursup

### La réforme du professorat

- Interview : Anne Schneider, Directrice de l'INSPE de Caen

### La licence professorat des écoles

- Interview : Amaël André, Directeur de l'INSPE de Normandie Rouen - Le Havre

### Master M2E Enseignement et Éducation

### Les ressources en ligne

## Les lieux d'accueil

### Les Centres d'Information et d'Orientation de Normandie

### L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie

à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair.

### L'Espace Orientation Insertion

de l'université de Caen Normandie.

### L'Espace Orientation Information

de l'université Le Havre Normandie.

### La Mission Information Orientation

de l'université de Rouen Normandie.

# Focus

## Les concours de l'enseignement

Information sur les concours : <https://www.education.gouv.fr/concours-et-recrutements-99944>

### Concours externes de recrutement de professeurs accessibles dès le niveau Bac +3

Les nouveaux concours destinés aux étudiants dès Bac +3

Avec la réforme, les concours de droit commun accessibles à bac + 3 dès la session 2026 sont repensés et recentrés sur les savoirs fondamentaux et le savoir-être

### La structure du concours externe repensée

#### DEUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

La première épreuve écrite vise à tester les connaissances dans les disciplines fondamentales (mathématiques et français). La seconde évalue tous les candidats dans tous les autres domaines d'enseignement (histoire-géographie, EMC, langue vivante, sciences, technologie, arts), à l'exception de l'éducation physique et sportive (EPS) qui le sera lors de la seconde épreuve d'admission, y compris à partir de la production d'élèves.

#### DEUX ÉPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission apprécient les capacités d'expression et de réflexion des candidats. La première épreuve consiste en un exposé portant sur les mathématiques ou sur le français. La seconde épreuve d'admission doit permettre d'éprouver la motivation, le sens du service public, le potentiel de transmission des candidats, ainsi que leurs connaissances en EPS.

### Les dispenses d'épreuves pour les étudiants de licence professorat des écoles

À partir de la session 2028, les candidats qui auront validé l'ensemble de leur licence professorat des écoles (LPE) pourront passer un concours spécial, différent du concours de droit commun, qui consistera à l'écrit à

passer une épreuve de mathématiques et de français comportant de la didactique».

Avec la réforme de la formation initiale des professeurs, mise en œuvre à la rentrée 2025, les concours externes de recrutement des professeurs sont accessibles dès le niveau bac + 3.

Les concours bac + 5 continueront d'être organisés pendant les deux années de montée en charge de la réforme, afin de permettre aux étudiants en cours de master et de préparation de s'y présenter.

Selon le type de concours et le niveau requis, les inscriptions aux concours de la session 2026 ont eu lieu en deux périodes distinctes.

### Les différents concours

**Pour devenir professeur des écoles en écoles maternelles et primaires :**

- **Le CRPE** (Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles) : permet d'enseigner à l'école primaire (maternelle et élémentaire).

**Pour devenir professeur en collège ou lycée LGT :**

- **L'agrégation** : donne accès à l'enseignement dans les lycées d'enseignement général et technologique, ainsi que dans les classes préparatoires aux grandes écoles.
- **Le CAPES** (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) : permet d'enseigner dans les collèges et dans les lycées d'enseignement général et technologique.

- **Le CAPEPS** (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive) : permet d'enseigner l'éducation physique et sportive dans les collèges et les lycées.

**Pour devenir professeur de l'enseignement technique :**

- **Le CAPET** (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique) : permet d'enseigner des disciplines technologiques dans les lycées d'enseignement technologique.

**Pour devenir professeur de l'enseignement professionnel :**

- **Le CAPLP** (Concours d'Accès au corps des Professeurs de Lycée Professionnel) : permet d'enseigner dans les lycées professionnels, dans des disciplines générales ou professionnelles.

Les publics concernés par les trois voies de concours s'adressent à des publics différents.

- **Les concours externes** représentent la principale voie de recrutement et sont ouverts aux personnes disposant du diplôme requis par la réglementation du concours.
- **Les concours internes** concernent les fonctionnaires et certains agents non titulaires, pouvant justifier de trois années de services publics et titulaires d'une licence (sauf pour le concours de l'agrégation, dont les conditions diffèrent).
- **Le troisième concours** est accessible à toute personne justifiant d'au moins cinq années d'activités professionnelles sous contrat de droit privé. Il n'est pas nécessaire de posséder un diplôme ou un titre spécifique.

Il existe une **FAQ (foire aux questions)** consultable sur : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/des-reponses-vos-questions-205>

Des **annales** permettent de préparer les concours : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>

## Des modules de préparation pendant les licences disciplinaires

Les étudiants en licence disciplinaire qui souhaitent préparer le CRPE et le concours de l'enseignement du second degré (hors agrégation) en fin de licence pourront suivre dès la rentrée 2026 des modules de préparation aux concours.

**Les séquences de préparation se déclineront en deux temps :**

- **Jusqu'au concours** : préparation, à partir des exemples de sujets élaborés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, aux trois épreuves d'admissibilité écrites (mathématiques, français et autres domaines d'enseignement) ;
- **Dès les résultats d'admissibilité** : préparation aux épreuves orales d'admission (exposé et entretien).

## Les lieux de formation

Les formations sont dispensées au sein des INSPE (Institut National Supérieur de l'Éducation et du Professorat). Deux INSPE en Normandie forment les nouveaux enseignants : [l'INSPE de Rouen](#), et [l'INSPE de Caen](#).

Pour la LPE dispensée par l'INSPE de Rouen, la capacité d'accueil totale est de 180 places, réparties à raison de 108 places pour le site de Mont Saint Aignan et de 36 places pour chacun des sites du Havre et d'Evreux.

Pour la LPE de l'INSPE de Caen, 80 places sont proposées (uniquement sur le site de Caen).

## Le saviez-vous ?

### L'aide à la mobilité Parcoursup ?

**Une aide financière de 500€ est proposée** pour les futurs étudiants qui bénéficient d'une bourse de lycée et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Trois conditions sont à remplir :

- Être bénéficiaire d'une bourse de lycée
- Être inscrit sur Parcoursup cette année et avoir confirmé au moins un vœu en-dehors de son académie de résidence
- Avoir accepté définitivement une proposition d'admission pour un vœu hors de son académie de résidence.

Cette aide peut être demandée à partir du 1er juin 2026 en se connectant à [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

# Comprendre la logique de la réforme du professorat, ses enjeux, ses impacts concrets et les perspectives pour la formation des enseignants.

**Anne Schneider, directrice de l'INSPE de Normandie Caen**

## Vision globale de la réforme

**Comment définiriez-vous les grands objectifs de la réforme du professorat ? Qu'est-ce qui a motivé cette transformation aujourd'hui ? Quels constats ont été faits sur l'ancien système ? Quels sont les principaux changements dans les parcours de formation (avant / après réforme) ?**

Créer une telle réforme, qui s'est construite en deux volets, d'une part, avec la création d'une **licence LPE** (Licence Professorat des Ecoles) avec un cursus complet de L1 / L2 / L3 pour préparer le concours et s'ouvrir ensuite sur un master professeur des écoles, et d'autre part, par la création d'une **voie réellement professionnalisante en alternance** avec un système de stages et de cours, et surtout avec un financement attractif (1400 euros en M1 avec 1 journée de cours en école maternelle ou élémentaire, 1800 euros en M2 avec deux journées en classe), **c'est redonner de l'attractivité au métier d'enseignant** en libérant les jeunes futurs enseignants formés du poids d'un concours à passer, exigeant et difficile, qui, jusque-là, se tenait en même temps que l'obtention du master. Il devenait donc très difficile de suivre une formation professionnelle de qualité et de se professionnaliser, tout en faisant en sorte qu'ils obtiennent le diplôme de master (M1 et M2) et de passer le concours en même temps, placé au milieu du dernier semestre de M2.

La formation était ressentie comme un travail d'équilibre qui donnait lieu à beaucoup de fatigue chez nos étudiants et qui les obligeait à filer trois objectifs en même temps : se former, obtenir la diplomation d'un master et la réussite à un concours.

Désormais, ils se consacreront uniquement à leur formation professionnelle, une fois le concours réussi.

Pour les futurs enseignants de l'école primaire (maternelle et élémentaire), avec la création spécifique d'une licence LPE et d'un master PE, c'est **l'assurance d'une continuité licence/ master** qui est créée et les étudiants qui sortiront de cette filière de qualité, pensée en continuum, seront formés sur cinq ans.

**En quoi cette réforme change-t-elle la philosophie de la formation des enseignants ?**

La réforme donne des ailes : elle permet de **se consacrer tout d'abord au concours**, désormais placé en L3, que ce soit pour les professeurs des écoles (Concours du CRPE) ou pour les professeurs en collège, lycée, lycée pro (CAPES/ CAPET/CAPPLP). Ce n'est qu'une fois ce

concours passé et réussi (en fin de L3) que les lauréats se lancent alors en master (en M1 M2E puis M2 M2E) dans une formation où le stage prend toute sa place, puisqu'il s'agit d'une véritable formation en alternance, fondée sur une expérience sur le terrain vécue en même temps que la formation. Les deux se nourrissent ensemble et les élèves-stagiaires (en M1), puis fonctionnaires-stagiaires (en M2) peuvent donc puiser dans des exemples de situations scolaires vécues en stage pour s'interroger sur les réponses à y apporter, en lien avec les apports de leurs formateurs et formatrices.

Le master reste par ailleurs validé, entre autres, par l'obtention d'UE, mais aussi par **la soutenance d'un mémoire professionnel** fondé sur l'analyse de situations professionnelles et de questions problématisées liées au métier. Il prend appui sur le stage. L'étudiant-stagiaire est accompagné dans son travail d'écriture grâce à des séminaires où la méthodologie de la recherche est abordée (questionnement, problématique, écriture, bibliographie, sources etc.)

## Spécificités de l'Inspe Caen Normandie

Les spécificités de l'INSPE Normandie Caen reposent sur le fait que la filière de la licence LPE est rattachée au centre de Caen, mais que le **bassin de stages (10 semaines sur les trois ans en LPE) se décline sur la Normandie occidentale, qui se veut donc ouvert sur la Manche et l'Orne également, en plus du Calvados**, de telle sorte que les étudiants puissent trouver des stages dans des zones proches de leurs habitations, prenant ainsi en compte toutes les spécificités du contexte local d'enseignement. Cela permet une offre de proximité concernant les stages pour les étudiants qui prend ainsi en compte la géographie sociale de leur environnement proche.



# La licence professorat des écoles

**Amaël André, Directeur INSPE de Normandie Rouen - Le Havre**

## Pouvez-vous nous présenter la licence professorat des écoles ?

La licence professorat des écoles permet de se préparer sur 3 années à l'enseignement en école maternelle et en école élémentaire et de se préparer au concours de professeur des écoles (CRPE). En effet, pour enseigner, il est nécessaire d'avoir de solides acquis disciplinaires pour enseigner, d'acquérir des connaissances psychologiques, de découvrir le métier de professeur des écoles et de développer des compétences psycho-sociales.

Cette licence permettra de découvrir le métier de professeur des écoles, de passer dans les meilleures conditions le concours à BAC+3, puis d'entrer en Master M2E pendant deux ans pour se professionnaliser.

## Quels sont les avantages à suivre cette licence plutôt qu'une autre ?

Dans deux années, un concours spécial sera réservé aux étudiants de 3ème année de licence professorat des écoles, avec a-minima 60% des places du concours national réservées aux étudiants qui auront suivi cette licence.

Les étudiants qui n'auraient pas suivi cette licence et qui attesteront d'un BAC+3 (licence, BUT) pourront passer également le concours et auront 40% des places réservées au concours national de CRPE.

## Qu'en est-il pour les étudiants actuellement en licence PPPE (licence en partenariat avec le lycée Val de Seine de Grand Quevilly et avec le département Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Rouen Normandie) ?

Les étudiants de licence 1 PPPE seront intégrés l'année prochaine en licence 2 de LPE, ils rejoindront donc la licence LPE, ils passeront le même concours à terme.

## Quelles sont les possibilités de réorientation si l'étudiant ne souhaite plus passer le concours de CRPE ensuite ?

Les possibilités de réorientation sont à l'étude actuellement, nous n'avons pas encore de visibilité précise sur les passerelles envisageables. Cependant, il est à parier que les réorientations se dérouleront après le stage de 4 semaines en début de première année de licence 1 LPE.

## Quelles sont les compétences psycho-sociales nécessaires pour devenir enseignant ?

Les compétences attendues sont des compétences sociales comme le fait de « collaborer avec ses collègues, avec les familles », de mener des projets collectifs, des compétences émotionnelles (comprendre les émotions

**LICENCE PE**  
Professeur des écoles

**LPE**  
PROFESSEUR DES ÉCOLES

**Objectifs de la formation**

- L1 : 4 semaines de stage en école maternelle
- L2 : 4 semaines de stage en école élémentaire
- L3 : 4 semaines de stage en école maternelle et élémentaire

**Modalités d'évaluation**

Intervention en classe sur le territoire de la SPE.

**Modalités d'enseignement**

La formation est assurée par des enseignants expérimentés et des professionnels du terrain.

**Programme**

La formation repose sur quatre blocs de compétences définies au niveau national :

- Acquis disciplinaires pour enseigner à tous les niveaux (L1 - L3) (20 ECTS)
- Compétences disciplinaires et pédagogiques (20 ECTS - L1 - L3) (20 ECTS)
- Compétences psychologiques et pédagogiques (20 ECTS - L1 - L3) (20 ECTS)
- Compétences psycho-sociales et pédagogiques (20 ECTS - L1 - L3) (20 ECTS)

**Contact**

Compagnie d'Études : [etudes@compagnie-etudes.com](mailto:etudes@compagnie-etudes.com)

Compagnie de Services : [services@compagnie-etudes.com](mailto:services@compagnie-etudes.com)

Compagnie de Formation : [formation@compagnie-etudes.com](mailto:formation@compagnie-etudes.com)

d'autrui et savoir gérer ses propres émotions), des compétences cognitives (savoir planifier ses activités, savoir évaluer son travail), des qualités d'ouverture.

## Sur quels principes pédagogiques s'appuie cette nouvelle licence ? (stages, travaux de groupe, travail en mode projet, recherche...)

La nouvelle licence LPE va être proposée à travers des enseignements dispensés en cours magistraux, reposant sur des travaux de recherche récents (méthodes didactiques, travaux de recherche en psychologie et en sociologie), sur les mécanismes de réussite à l'école par exemple. Des travaux dirigés permettront de faire une mise en application des cours magistraux et des travaux pratiques de mettre en application des situations professionnelles. Les cours seront dispensés par des enseignants et par des professionnels (minimum 30%). Des stages compléteront cette formation, avec 10 à 11 semaines de stages sur les 3 années. Pendant 7 semaines les étudiants effectueront un stage dans des écoles maternelles ou élémentaires, puis pendant 4 semaines les stages se dérouleront en dehors de l'éducation nationale (Aide à l'enfance, associations, secteur médico-social, formation continue, centre de formation...).

Les étudiants le L1 LPE auront 4 semaines de stages en première année, avec 2 semaines de stages sur 2 cycles différents et 2 semaines de stage en dehors de l'école. Ceci leur permettra de confirmer leur projet professionnel.

## Existe-t-il des modules de préparation aux concours ?

Il existera des modules de préparation en concours qui sont en cours d'élaboration et qui permettront de préparer les étudiants de LPE de façon à favoriser leur entrée en Master M2E.

# Les enseignements de la licence professorat des écoles

## BLOC 1

### S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire

Les objectifs de ce premier bloc sont les suivants :

- Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école. Près de 500 heures, soit plus des deux tiers du volume global, sont consacrées aux mathématiques, au français et aux compétences langagières. Les sciences et la technologie, l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique, l'EPS, la langue vivante étrangère et les arts bénéficient chacune d'une centaine d'heures de formation.
- Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire en mobilisant les apports de la recherche dans chacun des champs disciplinaires (approfondis durant le master) : acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc.
- Les enseignements de ce premier bloc comprennent également une préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE

## BLOC 3

### S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier

Ce troisième bloc intègre les valeurs de la République, la présentation du système éducatif français et de ses enjeux actuels, les droits et devoirs du fonctionnaire. Il appréhende également les relations avec les partenaires de l'école, au premier chef les familles. Les enseignements du troisième bloc comprennent une préparation à la seconde épreuve orale d'admission du CRPE.

## BLOC 2

### Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage

Ce bloc de formation permet de découvrir le développement de l'enfant, ses mécanismes d'apprentissage, les spécificités des cycles d'apprentissage, la diversité des élèves et les modalités de leur prise en compte. Il comporte également une présentation des pratiques d'enseignement et d'évaluation.

## BLOC 4

### Construire son projet professionnel

En complément des enseignements, ce bloc intègre 10 semaines de stage dans des écoles ainsi que dans d'autres contextes éducatifs.

Les étudiants bénéficieront également de l'accompagnement durant les stages, des partages d'expérience avec des professionnels experts, des travaux de groupes, ainsi que la découverte d'autres métiers dans le champ de la formation. L'enjeu principal de ce bloc de formation sera celui d'une pleine acculturation aux situations concrètes d'enseignement.

Les intervenants seront des enseignants universitaires et des professeurs de l'éducation nationale.

# Le Master Enseignement et Education M2E

Le **Master M2E Professeur des écoles remplace le Master MEEF**, il s'adresse aux étudiants qui souhaitent devenir professeurs des écoles et enseigner en école maternelle ou élémentaire. Il s'inscrit dans la réforme de la formation des enseignants et propose un parcours professionnalisant en alternance, articulant formation universitaire, recherche en éducation et immersion progressive dans le métier. Ce master vise à former des professeurs des écoles capables de maîtriser les disciplines enseignées à l'école primaire, d'adapter leurs pratiques aux élèves et de s'inscrire dans une démarche réflexive tout au long de leur carrière. Pour entrer en M2E, il faut être titulaire d'une licence (bac +3) et lauréat du CRPE (Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles). L'accès est possible après un parcours PPPE, LPE ou une autre licence, sous réserve de réussite au concours.

Le Master M2E se déroule en deux années de formation rémunérée.

En première année de Master, il y aura des stages progressifs en école (12 semaines). Les élèves fonctionnaires seront rémunérés 1400€ par mois. Puis en deuxième année de Master, une prise en charge des classes en responsabilité se fera avec 18 semaines de stages. Les fonctionnaires stagiaires seront rémunérés à hauteur de 1800€ par mois.

## Il existe 3 mentions de master M2E :

- M2E professorat des écoles,
- M2E professorat du second degré pour former les lauréats des concours du second degré (CAPES, CAPLP, CAPEPS)
- M2E conseiller principal d'éducation

## Ressources en ligne



### ► La licence Professorat des écoles :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/licence-mention-professorat-des-ecoles>

### ► Se former aux métiers de l'enseignement - ONISEP Vidéo :

<https://oniseptv.onisep.fr/video/se-former-aux-metiers-de-lenseignement-les-formations-a-lespe>



### Les événements 2025 - 2026

JPO, journées d'immersion, conférences, salons d'orientation

### ► Les dates des journées portes ouvertes (JPO) en lycées, en maisons familiales, écoles du service social, écoles de santé, écoles d'art, conservatoires, écoles supérieures sont indiquées sur le site de l'ONISEP sur ce lien :

<https://www.onisep.fr/pres-de-chez-vous/normandie>

### ► Le guide «S'orienter après le bac» en Normandie

Parcours Métier est consultable [sur ce lien](#)

